

CONFEDERATION DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES COMORES CTC

COMMUNIQUE

Le Bureau Exécutif National de la CTC dénonce et condamne le coup de force perpétré au conseil d'administration de la caisse nationale de solidarité et de prévoyance sociale (CNSPS) par la désignation non conforme au cadre légal, des représentants travailleurs au CA de cette institution. C'est à l'initiative de deux fonctionnaires affectés à la CNSPS avec la complicité d'une organisation patronale insulaire d'Anjouan cautionnée par le chef de cabinet du ministère en charge du travail.

En effet, depuis 2011, après avoir constaté que la CNPS est en voie de disparaître et que les travailleurs et travailleuses de tout secteur confondu vont devenir victimes, la CTC en collaboration avec le gouvernement et l'organisation patronale des Comores ont entamé des discussions afin de mettre à flot cette institution dans le respect du tripartisme. A ce titre, un processus est enclenché et a abouti à l'adoption d'une nouvelle loi et un nouveau statut de l'institution. Compte tenu de l'état où la CNPS se trouvait, il a fallu adopter comme stratégie selon laquelle la 1ère législature du CA doit être dirigée par le patronat afin de conquérir la confiance perdue à l'institution et la CTC à travers ses représentants au conseil d'administration ont accepté la démarche. Il est évident que les sessions du CA ont été le plus souvent agitées. Une question cruciale a occulté pratiquement le conseil, il s'agit de l'unification de la caisse car la gestion de la caisse d'Anjouan échappait et échappe toujours à la direction générale cela avec la complicité de l'ancien président du conseil plusieurs témoignages corroborent cette affirmation. La nomination du nouveau directeur de celle d'Anjouan est aussi un autre point sensible pour écarter la CTC qui ne demande de poursuivre la démarche engagée à travers l'appel à candidature et procéder par une transparence absolue.

Avec la nomination du nouveau directeur à la CNSPS sans l'avis du CA, les choses ne sont guères améliorées. Toutefois, il faut noter que les dispositions prises par le premier conseil d'administration avec un engagement relatif des agents de la caisse avec l'appui de nos partenaires, la CNSPS commence à sortir la tête dans l'eau. Occasion pour la nouvelle équipe de tenter d'écarter tous ceux qui peuvent dire non à une gestion catastrophique de nature à replonger l'institution dans l'abîme. Sachant que les deux fonctionnaires affectés à la caisse ne font que se payer des voyages de complaisance aux frais de la caisse et le ministère de tutelle les observe dans l'impuissance de les remettre à l'ordre. Cependant, il y a lieu de rappeler que plusieurs réformes restent à entreprendre pour que la CNSPS joue pleinement son rôle pour la protection des travailleuses et travailleurs c'est entre autre, la mission du nouveau conseil d'administration que les représentants de la CTC ont été déboutés sans aucune explication du ministère en charge du travail. C'est pourquoi, la CTC ne reconnaît pas le nouveau conseil mis en place et ne se sent pas lié à toutes les décisions qui seront prises par celui-ci et dénonce une manœuvre d'un complot contre la CTC avec la bénédiction du directeur de cabinet du ministère en charge du travail et une ingérence du ministère dans les affaires du syndicat ce qui est une violation des dispositions des conventions 87 et 98 de l'OIT. C'est pourquoi, nous demandons le Ministre de la jeunesse, des sports, de l'Emploi en charge du travail de prendre rapidement des mesures correctives afin, de sauver le dialogue social et le tripartisme et restaurer la confiance entre les mandants.

Fait à Moroni, le 12 Mars 2018.

Le secrétaire général

Salim SOULAIMANA

